STAGE DÉPARTEMENTAL OUVERT À TOUS LES PERSONNELS

Dépôt des demandes :
21 décembre dernier délai soit le vendredi juste avant les vacances de la NOEL

A la rentrée prochaine le socle commun initié par la loi Fillon en 2005 s 'applique dans les écoles et les collèges.
« livret de compétence », « grilles d'analyse », « nouveaux programmes », « évaluation du B2i », « cadre européen de référence des langues », « culture humaniste », où en sommes nous ?

Le SNES organise un stage de formation d'une journée animé par Sandrine Charrier, co-responsable du secteur contenu d'enseignements au SNES, et enseignante.

Ce stage est destiné aux adhérents et à tous les personnels intéressés. Il se propose

- de présenter les différents éléments connus aujourd'hui,
- de faire un premier bilan des programmes réécrits à la lumière du socle commun,
- de faire le point et débattre sur les conséquences sur les apprentissages des élèves, sur l'évaluation, et sur nos pratiques enseignantes.

Socle Commun

Quelles conséquences sur notre enseignement?

animé par Sandrine Charrier responsable nationale *SNES-FSU*

Vendredi 1er Février 2008 (8 h 45 -16 h 30)

au Collège Mathurin Régnier à Chartres

Date limite de dépôt des demandes d'autorisation d'absence auprès du Chef d'établissement :
Vendredi *21 décembre 2006*

Demander une liasse rose d'autorisation d'absence au secrétariat de votre établissement, cocher la case ***Formation syndicale***, indiquer la date et le lieu du stage, porter la formule :
"Stage organisé par le SNES-28 sous l'égide de l'IRHSES".
Déposer la demande auprès du chef d'établissement **au plus tard 1 mois avant le stage**.

ATTENTION ! Il n'y a pas de convocation préalable à fournir, une attestation de présence sera remise aux stagiaires à l'issue de la journée (en cas de difficulté contacter immédiatement le SNES-28 au *02.37.21.16.91*, par fax au *02.37.21.39.89* ou par courriel à *snes28@orleans.snes.edu)*

N'oubliez pas d'informer la section départementale de votre inscription (indispensable pour prévoir l'accueil de tous) en renvoyant le papillon ci-dessous
……..

A retourner à SNES28 - 3 rue Louis Blériot - BP 81125 – CHAMPHOL 28304 MAINVILLIERS CEDEX

STAGE - Le Socle Commun -Quelles conséquences pour notre enseignement?

Etablissement : ……

Nom Prénom	Discipline	E-mail - Téléphone
……	……	……
……	……	……
……	……	……
……	……	……
……	……	……
……	……	……